Identification

Situer en un seul coup d'œil l'institution, la fonction, le secteur, le titulaire, et les dates de création et de validation du document.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Logo | Institution |  |
| Secteur |  |
| Titre de la fonction |  |
| Titulaire |  |
| Date de création |  |
| Date de validation |  |

Raison d’être (mission)

*Le/la surveillant-e de nuit est responsable de la sécurité des résident-e-s et intervient en cas de besoin. Il/elle doit notamment :*

* *Effectuer le coucher des résident-e-s ;*
* *S'assurer de la sécurité du bâtiment ;*
* *Prendre son repos dans une chambre mise à disposition spécifiquement ;*
* *Assurer le lever des résident-e-s*
* *Recevoir et transmettre les informations relatives aux résident-e-s.*

*Durant la nuit, intervenir en cas de besoin et, si la situation le nécessite, appeler le responsable de piquet ou les secours.*

Formations et expérience professionnelle requises

*Expérience de vie permettant de réagir de façon appropriée aux situations diverses qui peuvent survenir la nuit.*

*CFC ou formation en lien avec la prise en charge.*

position hiérarchique

Subordonné-e directement au/à la responsable de l'unité / du Foyer…

responsabilités (activités)

Définir les responsabilités d'ordre global, ainsi qu'au niveau :

* Administratif : tenir à jour le dossier de vie du bénéficiaire, en notant les évènements spécifiques, selon directives de la hiérarchie
* Technique : Assurer le coucher et le lever et au besoin, des interventions de nuit.

*Appeler un-e responsable hiérarchique ou les secours si la situation le requiert, dans les limites fixées par la hiérarchie.*

* De la gestion des ressources humaines (conduite, direction, engagement et évaluation des collaborateurs)
* de transfert de connaissances (encadrement, formation et/ou suivi de collaborateurs)
* d’ordre budgétaire (responsabilité dans les aspects liés à l'établissement et/ou à la vérification et le suivi du budget)

compétences requises

* Nature des communications tant à l’interne qu'à l’externe de l’institution : est responsable de transmettre les informations importantes au personnel de jour.
* Marge d’autonomie : définie clairement dans le catalogue qualité de l'institution. Globalement, le/la suveillant-e de nuit est responsable des résidents la nuit, pour des évènements standards. Lorsque la santé d'un-e résident-e ou la quiétude des lieux sont remis en question, il/elle fait appel à son/sa supérieur-e de piquet.
* Pouvoir décisionnel : limité aux évènements courants de la nuit.
* Complexité de l'environnement : selon les types de bénéficiaires, décrire les dangers connus ou potentiels.
* Analyse et synthèse : doit être capable de faire face à une situation inattendue et à appeler rapidement le/la supérieur-e ou les secours si la situation nécessite une intervention externe.
* Innovation

spécificités

Décrire les tâches et exigences spécifiques à la fonction, ainsi que les risques particuliers auxquels le/la titulaire de la fonction pourrait être exposé-e.

Etre appelé-e à participer aux colloques le/la concernant.

Etre appelé-e à participer à des sorties ou des camps.